

Conseil de faculté

Résumé du procès-verbal de la séance du jeudi 5 octobre 2023, 16h15, Géopolis 2227

Accueil

Le Doyen introduit Pascale Dalla Piazza et Pascal Paschoud qui viennent présenter la Formation Continue UNIL et EPFL (FCUE). **Pascal Paschoud** explique que la Fondation FCUE, créée par l'UNIL et l'EPFL en 2009, recensait en 2022 260 formations et plus de 4000 participant·e·s. L'une des missions de l'UNIL est de transmettre le savoir et l'un des objectifs de son dernier plan d'intention est de se positionner comme une actrice centrale du lifelong learning. La FCUE doit renforcer son offre dans des domaines stratégiques, comme celui de la durabilité, veiller que la formation continue soit accessible à un public plus large et développer son réseau de partenariats. **Pascale Dalla Piazza** poursuit la présentation en expliquant que les finances d'inscription d'une formation continue doivent couvrir les frais de fonctionnement du programme. La FCUE peut, en fonction des formations, aider à la conception et être un appui, entre autres, pour les démarches académiques. Dans la plupart des cas, un·e enseignant·e souhaitant transmettre les résultats de sa recherche à un public plus large est à l'initiative d'un projet de formation.

Pascale Dalla Piazza et Pascal Paschoud ayant quitté l'assemblée, **Niklas Linde** ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à cette première séance de l'année académique 2023/2024 aux anciens membres du Conseil ainsi qu'aux nouvellement élus, puis énumère les excusés. Enfin il informe qu'une personne du corps étudiant a manifesté son intérêt à rejoindre la Commission de recours et la proposition de la désigner comme représentante a été ajoutée au point 7.

1. Ordre du jour

1. Ordre du jour.....	1
2. Approbation du procès-verbal n° 187 de la séance du 06.07.2023 et de son résumé ..	1
3. Communications du Doyen	2
4. Communications de l'Ecole	2
5. Communications de la Recherche	2
6. Communications des représentants FGSE au Conseil de l'UNIL.....	3
7. Commission de recours : désignation de Lucas Schmutz, représentant suppléant du. CI et désignation de Yaëlle Stampbach, représentante du CE	3
8. Conseil de l'Ecole : désignation d'Arthur Oldra, représentant des doctorants pour la Géographie	3
9. Désignation des Délégué et Délégué suppléant à l'Intégrité de la FGSE pour 2023-2025 et renouvellement partiel des membres de la Cellule Intégrité FGSE pour 2023-2025	4
10. Composition commission ELSTE nomination N. Greber prof. titulaire	4
11. Lancement procédure recherche d'un·e nouveau/nouvelle Doyen·ne	4
12. Divers, interpellations et propositions.....	4

L'ordre du jour modifié est adopté.

2. Approbation du procès-verbal n° 187 de la séance du 06.07.2023 et de son résumé

Aucun membre du Conseil n'émet de remarque, ni formule de demande de modification, concernant le procès-verbal n°187 et son résumé.

Le procès-verbal et son résumé sont adoptés.

3. Communications du Doyen

Niklas Linde a cinq communications :

- **Selin Yilmaz** a accepté le poste de professeure assistante en PTC en Gouvernance des transformations énergétiques. Son contrat débutera le 1^{er} février 2024.
- Pour des questions de coûts mais également de sécurité, l'UNIL va remplacer, dès le 1^{er} juillet 2024, le service de stockage SWITCH-drive par **OneDrive de Microsoft**.
- Le **rapport de l'Assemblée de la transition** a été publié. La Direction va se pencher sur l'application des mesures préconisées dans le but de réduire drastiquement l'impact environnemental de l'UNIL.
- Une des séances du Conseil de l'UNIL ayant été programmée le 30 mai 2024, la **séance du Conseil de faculté 194** a été repoussée au 6 juin 2024.
- Le Canton de Vaud a dévoilé le budget alloué à l'UNIL pour 2024 et le Rectorat a pu accéder à certaines demandes déposées par les divers services et facultés lors de la **négociation budgétaire 2024** de ce printemps. L'obtention de l'indexation salariale et du complément financier du poste professoral en Gouvernance des transformations énergétiques était déjà assurée. L'augmentation pour l'ajustement du niveau du poste PAT en communication a été obtenue, ainsi que le complément de taux de 20% pour le poste de coordination du Master de l'ELSTE, qui intègre maintenant aussi la gestion des dossiers « Mobilité et échanges ». Les budgets destinés à la création d'un poste de PAT scientifique à l'IDYST et celui de PAT technique à l'ISTE ont également été obtenus.

4. Communications de l'Ecole

Valérie Boisvert a deux communications :

- Comme prévu, deux systèmes d'**anonymisation des copies** ont été expérimentés lors des examens de cet été. La Direction a opté pour une mise en place progressive de celui qui consiste à utiliser le numéro d'immatriculation des étudiant·e·s au lieu de leurs noms et prénoms, car son implémentation est plus aisée que celui qui consiste à utiliser des ordinateurs privés.
- La **réforme du Bachelor** suit son cours. Une séance par orientation va être programmée afin de revoir les contenus et les plans d'études de la deuxième partie du Bachelor. Le Bureau de l'Ecole se chargera de la partie propédeutique.

5. Communications de la Recherche

Marie-Elodie Perga a quatre communications :

- Le nouveau **règlement du doctorat FGSE**, approuvé par la Direction et applicable dès le 1^{er} octobre, est consultable sur le net. Le *Vademecum*, en cours de finalisation, comprendra l'ajout de l'obligation pour les directeur·rice·s de thèse d'informer les boursier·e·s sur l'existence de la bourse Graduate Campus et des autres possibilités financières, notamment des contrats PAT.
- La **Directive 0.8** sur l'organisation des voyages professionnels nécessite une précision : un membre de la Faculté invité par une autre entité n'a pas besoin de remplir le formulaire, tout comme une personne invitée par l'UNIL, par contre cette dernière est soumise à la Directive. La période de tolérance du Service financier de soumettre les demande de remboursement sans joindre les formulaires est désormais révolue.
- Le **Service de la Recherche de la Direction** à trois communications :
 - o Les personnes ayant eu des **interactions positives ou négatives** avec cette entité dans le cadre de leurs recherches sont invitées à contacter le dicastère des affaires extérieures.
 - o Le Doyen a relayé dernièrement un mail pour signer une pétition contre les mutations des rôles du futur **Conseil de la recherche du FNS**. Cette pétition

a eu pour effet que le Président du FNS et le Conseil de fondation ont décidé de reconsidérer certains changements.

- o Les personnes impliquées dans un projet **NCCR** sont priées de contacter le dicastère des affaires extérieures qui leur transmettra la procédure, établie par le Service de la Recherche, sur les modalités pour déposer des PRN dont l'appel à soumission est prévu pour novembre 2023.
- Les membres de la FGSE vont certainement être sollicités pour intervenir dans l'organisation des **Mystères de l'UNIL**, car le thème de l'édition 2024 est la « Terre ».

6. Communications des représentants FGSE au Conseil de l'UNIL

Niklas Linde rapporte les points principaux abordés lors de la séance du 28 septembre, car aucun membre du Conseil de faculté ne représente la FGSE au Conseil de l'UNIL pour la législature 2023/2025 :

- Le **Bureau du CUNIL** a été renouvelé ; la composition est consultable sur le site Internet.
- La **Vice-rectrice des Relations extérieures et communication scientifique** a quitté ses fonctions le 30 septembre. Le Recteur est d'avis qu'intégrer une nouvelle personne au groupe ne serait pas productif. Ses tâches ont donc été réparties entre les autres dicastères.
- La Direction a souhaité que le CUNIL lui transmet son avis sur les mesures préconisées dans le **rapport de l'Assemblée de la transition** en organisant une session d'information à l'interne. Mais certains membres du CUNIL considèrent qu'il revient à la Direction de présenter son point de vue au CUNIL sur les mesures à appliquer.
- La Direction propose, à travers un groupe de travail, diverses mesures pour permettre de la mobilité entre unités et des possibilités de progression à la **carrière des PAT**.
- La Vice-rectrice à la recherche a partagé un document qui compare la situation des **congés scientifiques** à l'UNIL par rapport à d'autres universités. La Direction a la volonté de ramener la durée entre deux congés scientifiques à six ans et il revient au CUNIL d'entreprendre les démarches pour atteindre ce but.

A la suite d'une suggestion d'un des membres du corps professoral, **Niklas Linde** va demander si l'un.e des représentant.e.s de la FGSE au CUNIL serait d'accord d'être invité.e aux séances du Conseil de faculté afin d'y relayer les points abordés aux séances du CUNIL.

7. Commission de recours : désignation de Lucas Schmutz, représentant suppléant du CI et désignation de Yaëlle Stampbach, représentante du CE

Niklas Linde demande que les membres du Conseil se prononcent sur la désignation de Lucas Schmutz au sein de la Commission de recours en tant que représentant suppléant du corps intermédiaire et, comme annoncé au début de séance, sur la désignation de Yaëlle Stampbach en tant que représentante du corps étudiant.

Le Conseil de faculté vote à main levée et accepte d'élire Lucas Schmutz et Yaëlle Stampbach à la Commission de recours.

8. Conseil de l'Ecole : désignation d'Arthur Oldra, représentant des doctorants pour la Géographie

Niklas Linde demande que les membres du Conseil se prononcent sur la désignation d'Arthur Oldra au sein du Conseil de l'Ecole en tant que représentant du corps intermédiaire.

Le Conseil de faculté vote à main levée et accepte d'élire Arthur Oldra au Conseil de l'Ecole.

9. Désignation des Délégué et Délégué suppléant à l'Intégrité de la FGSE pour 2023-2025 et renouvellement partiel des membres de la Cellule Intégrité FGSE pour 2023-2025

Niklas Linde demande que les membres du Conseil se prononcent sur la désignation de Klaus Holliger au sein de la Cellule Intégrité de la FGSE pour 2023-2025 en tant que délégué, puis sur celle de Christian Kull en tant que délégué suppléant et enfin sur le renouvellement partiel des membres.

Le Conseil de faculté vote à main levée et accepte d'élire Klaus Holliger et Christian Kull et de renouveler les membres partiels à la Cellule Intégrité.

10. Composition commission ELSTE nomination N. Greber prof. titulaire

Niklas Linde rappelle que, selon la convention de l'ELSTE, lorsqu'un·e professeur·e est engagé·e au Département des sciences de la Terre de l'UNIGE, la parité des membres représentant le corps professoral de l'UNIGE et de l'UNIL doit être atteinte. Johanna Marin Carbonne et Samuel Jaccard ont été approché·e·s durant l'été par l'UNIGE et ont accepté de représenter la FGSE pour cette nomination. Les membres du Conseil doivent se prononcer formellement sur la composition proposée par l'UNIGE.

Le Conseil de faculté vote à main levée et préavise favorablement sur la nomination de N. Greber dans la Commission de l'ELSTE.

11. Lancement procédure recherche d'un·e nouveau/nouvelle Doyen·ne

Niklas Linde informe que les trois membres du décanat actuel ne souhaitent pas reconduire leur mandat qui finit le 31 juillet 2024. La procédure utilisée pour la recherche des deux derniers Doyens va être reconduite. Afin que le Décanat constitue un groupe de travail, dont la tâche sera de présenter au moins un·e candidat·e lors de la séance du Conseil de faculté de février, il est convenu que Torsten Vennemann trouve au moins deux représentant·e·s du corps professoral, Judith Eeckman se charge du corps intermédiaire, Christine Eden des PAT et Max Henking du corps étudiant. Une composition équilibrée, que ce soit au niveau du genre et des instituts, sera présentée lors de la séance du Conseil de faculté du 2 novembre.

12. Divers, interpellations et propositions

Un membre du corps enseignant de l'IDYST a été désigné pour faire partie du groupe de travail constitué par la Direction et dont le but est de mesurer l'impact écologique des laboratoires, et souhaiterait qu'une autre personne partage cette responsabilité.

Un membre du corps enseignant de l'ISTE se porte volontaire.

Un membre du corps intermédiaire rapporte qu'un contrat d'assistant·e n'a pas pu être renouvelé à la suite de l'obtention d'une bourse, qui a eu pour effet de raccourcir la durée de son engagement à l'UNIL, démontrant que la limite des deux renouvellements de contrat autorisés par l'UNIL est plus contraignante que la durée maximum prévue, soit cinq ans.

Karine Rossier se propose d'étudier ce cas afin de trouver une solution.

La parole n'étant plus demandée, **Niklas Linde** remercie les membres du Conseil pour leur participation et clôt la séance à 17h36.

Niklas Linde, Président